

LE PACÔMIEN



Le mot de la mairesse > page 3

Chevaliers de Colomb > page 4

Nouvelles de la bibliothèque > page 4

Comité de développement > page 4

Fêtes du 175^e > page 5

Programme RénoRégion > page 6

Service de médiation civile > page 7

Activités à venir > pages 8 et 9

Avis publics > pages 10 et 11

Brunch du 175^e > page 13

Séance du conseil - Résumé > page 14

Calendrier mensuel > page 16

Le Pacômien est publié 10 fois par année et diffusé gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Des exemplaires sont disponibles au bureau municipal.

Date de tombée, le **20** de chaque mois. À noter qu'il n'y aura pas de parution en juillet et août.

Information et réception des textes: lepacomien@gmail.com. Caroline Hudon, Préposée à l'accueil et aux communications avec les citoyens

CARON
GROUPE FUNÉRAIRE

BRAN DE SCIE & CIE
OUTILLAGE DE FORESTERIE

RESTAURANT
AUBERGE
COMME AU
PREMIER
JOUR

Déjeuners du dimanche
souper
lundi au samedi
de la fête des mères à octobre
Café - Buvette - Terrasse
juin à septembre

DÉCOUVREZ
LE TERROIR

☎ 418-852-1377
✉ commeaupremierjour@bellnet.ca
📍 224 Bd Bégin, Saint-Pacôme

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
MP
Marius Pelletier inc.
418 856-3371

Les Habitations Saint-Pacôme
**Résidence du
Lys d'Argent**

Gervais Lévesque,
directeur général
18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec)
G0L 3X0
Tél.: 418-852-2525
Fax: 418-852-5411
leshabitationsst.pacome@gmail.com

DEPUIS 1964
AKKA
GANTS DE TRAVAIL INDUSTRIELS
WWW.AKKA.CA

Trouvez nos gants chez nos distributeurs du village:
QUINCAILLERIE RAYMOND PELLETIER
TECH MINI MÉCANIQUE INC - SECOURS RM

Volt-Ampère
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

CONSTRUCTION **abritat**
VOTRE GARANTIE

Stéphane Charest
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION
Résidentiel - Commercial
LICENCE: R.B.Q.: 8360-7069-01

TRANSPORT
**PIERRE
DIONNE**

GILBERT ROYER LTEE

MARTIN ROYER
191 BOULEVARD BÉGIN
SAINT-PACÔME, QUÉBEC
418-852-2710
martinroyer@videotron.ca

marché
ami
AMIS À MARCHÉ AMI

Journal de St-Horace
cdac
10086

CINÉMA
LOUISE

231, boul. Bégin
Saint-Pacôme, Kamouaska
(Qc) G0L 3X0
418.852.2891
cinelouis@videotron.ca

REAL D 3D
100% numérique
Projection laser

Alain Chamberland, président
www.cinemalouise.com

**ARPENTAGE
CÔTE-DU-SUD inc.**
Arpenteurs-géomètres

Guy Marion, a-g.
gmarion@arpentagecds.com

1301, 4e Avenue Painchaud
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Tél.: 418 856-2866
Télec.: 418 856-4061
arpentagecds.com

PROJETS
222

SICO

QUINCAILLERIE R. PELLETIER
251, boul. Bégin, St-Pacôme (QC) G0L 3X0
Tél.: (418) 852-2029

Appareils ménagers - Jouets -
Peinture - Plomberie - Électricité - Outillage

Raymond Pelletier, propriétaire

StructureCD
Depuis 1975

SIÈGE SOCIAL
289, BOULEVARD BÉGIN
SAINT-PACÔME (QUÉBEC) G0L 3X0

TÉL. 418 852-2566
TÉL. 1 800 463-8648 (SANS FRAIS)
FAX 418 852-3442

**Atelier
TREMBLAY
& CLOUETTE**

BENOÎT TREMBLAY
MICHEL CLOUETTE
Propriétaires

294, Boulevard Bégin
Saint-Pacôme (QC) G0L 3X0

B. 418-852-2074
C. 581-308-2094
atelierc@agj.qc.ca

ANTIROUILLE / MÉCANIQUE GÉNÉRALE / REMORQUAGE

KALEIDO
Le REEE qui en fait PLUS

Roxanne Castonguay
Représentante en plans de bourses d'études

1 888 651-8975 p. 4145
roxanne.castonguay@kaleido.ca

LE MOT DE LA MAIRESSE



Le 24 mai dernier, la Municipalité de Saint-Pacôme a eu le plaisir d'inviter ses bénévoles à un brunch à l'Auberge Comme au premier jour afin de souligner leur précieux engagement et de célébrer leur contribution essentielle à la vitalité de notre communauté. Ces bénévoles sont bien plus que des personnes qui donnent de leur temps : ils sont le cœur vivant de notre milieu. Par leur générosité, leur temps et leur dévouement, ces femmes et ces hommes font une réelle différence dans la vie citoyenne et participent activement au dynamisme de notre milieu.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de biblio, merci à Célyne Rousseau et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de 175^e, merci à Sylvain Lévesque et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas d'espace nourricier, merci à Christine Saint-Laurent et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Carrefour des 50 ans et +, merci à Hélène Pelletier et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Cercle de Fermières, merci à Hélène Turenne et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Comité du parc, merci à Marco Dubé et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Comité de développement, merci à Doris Parent et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Chevaliers de Colomb, merci à Donald Émond et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Lions, merci à Stéphane Martin et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Fabrique, merci à Lisette Lévesque et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Projet(s) 222, merci à Francine Boucher et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de ski de fond, merci à Lyne Pelletier ainsi qu'à Denis Beaupré et à leur équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de Club de golf, merci à Alain Chamberland et à son équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas de comité de loisirs, merci à celles et ceux qui font partie de l'équipe.

Sans les bénévoles, il n'y aurait pas d'OPP, merci à celles et ceux qui font partie de ce comité.

C'est grâce à vous que des liens se tissent. Vous rassemblez les gens autour et faites avancer des projets qui enrichissent notre quotidien. Votre implication mérite toute notre reconnaissance et notre gratitude.

Au nom du conseil et de l'équipe municipale, merci tellement!

P.S. Merci à Doris et Jean ainsi qu'à Émile et Pier-Alexis pour le service et l'accueil.



Louise Chamberland, mairesse de Saint-Pacôme

MADAME CÉLYNE ROUSSEAU HONORÉE

Lors de l'AGA du Réseau BIBLIO du 30 mai dernier, Madame Célyne Rousseau a reçu un prix de reconnaissance pour ses 5 ans de bénévolat en tant que responsable de la bibliothèque de Saint-Pacôme. Madame Rousseau assume cette responsabilité à la perfection et innove la routine de la bibliothèque par de belles activités gratuites à la population.



DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'abonnée du mois d'avril est Ophélie Klein. Elle s'est choisi un prix parmi ceux offerts.

Les samedis BRICOLAGE vous reviennent les 13 et 20 juin. Bienvenue à tous!

L'espace pour les tout-petits a été renouvelé grâce à nos ventes de livres usagés et à la contribution financière de Desjardins Caisse de l'Anse de La Pocatière. Nous invitons les tout-petits et leurs parents à venir y faire un tour.

La succession de feu l'abbé Hubert Lévesque, à sa demande, nous a fait don d'une partie de sa bibliothèque personnelle. Notre bibliothèque s'est donc enrichie de plusieurs volumes d'histoire, géographie et autres.

Encore cette année, les jeunes du camp de jour pourront participer, s'ils le désirent, au Club de lecture d'été TD. Les animateurs du Réseau Biblio y feront 3 ou 4 animations.

Nous recevrons cet été, soit le 26 juillet 2026, jour de clôture des activités du 175^e anniversaire de Saint-Pacôme, le véhicule festif de LIVRE EN FÊTE. Celui-ci transporte une collection de livres ainsi que des jeux format géant. Il sera présent au Parc de l'Action de 10 h à 14 h. Toute la communauté ainsi que les visiteurs pourront y découvrir les nouveautés ainsi que les services offerts par le Réseau Biblio. Quant aux jeunes, ils pourront venir s'amuser dans les jeux. Un animateur sera sur place pour participer à la fête.

COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE

Ce mois-ci, je vous propose la trilogie **LES SECRETS DE BOW STREET** de l'autrice Lisa Kleypas. Celle-ci mêle avec brio romance historique et enquêtes policières dans le Londres du XIX^e siècle. Chaque tome suit un enquêteur de la célèbre brigade face à une femme qui bouleversera sa vie (Courtisane d'un soir, L'Amant de Lady Sophia, Libre à tout prix).

Célyne Rousseau, responsable



CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb Local 10086 Saint-Pacôme et Saint-Gabriel désirent remercier chaleureusement les participants et spectateurs du gala amateur qui s'est tenu le 31 mai dernier. Les gens ont pu assister à un magnifique spectacle et déguster un bon dîner spaghetti s'ils le désiraient. Un gros MERCI!




COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le concours de photos du Comité de développement s'est conclu le 31 mars dernier.

Voici les gagnantes :

- 1^{er} prix - 150 \$: Pudjiwati Koatma (L'église à travers des branches)
- 2^e prix - 100 \$: Pudjiwati Koatma (Croix paysage d'automne)
- 3^e prix - 50 \$: Annick Michaud (Arc-en-ciel au golf)

Félicitations aux gagnantes!

 **Les temps changent**
... PAS QUE LE CLIMAT !


Les résidus de tonte, loin d'être un déchet!

Au Québec, les résidus de gazon peuvent représenter jusqu'à 50 % des déchets résidentiels enfouis durant l'été.

MAIS SAVIEZ-VOUS que ces résidus de tonte contiennent de l'azote, du phosphore et du potassium, des éléments nutritifs importants pour votre terrain ?


OSEZ L'HERBICYCLAGE
C'est simple: on retire le sac de la tondeuse et on tond !
Le gazon coupé laissé sur place se décompose en 24 à 48 heures et nourrit le sol... gratuitement et sans efforts !

DES PETITS TRUCS POUR QUE ÇA SE PASSE BIEN

-  • Quand le gazon atteint environs 10 cm, on le coupe de 1/3 de sa hauteur
- Quand le gazon est *vraiment* trop long, ça peut étouffer la pelouse. Alors, il vaut mieux ramasser les résidus.





... Mais hors de question de les jeter!

On passe un léger coup de râteau pour faire des petits tas, qu'on utilise comme paillis dans le jardin, les plate-bandes, ou au pied des arbres.



Mettre les résidus de gazon à la poubelle, c'est littéralement jeter notre argent. On peut faire mieux !

Pour tout savoir: co-eco.org/pelouse-durable



FÊTES DU 175^E

Un encan silencieux aura lieu le vendredi 24 juillet, de 15 h à 19 h 30, sous le chapiteau, suivi immédiatement de l'encan à la criée.

Vous y trouverez une magnifique variété d'articles pour tous les goûts :

- un séjour inoubliable dans un établissement hôtelier
- des œuvres d'art réalisées par des artistes peintres de notre région
- des séances de massothérapie
- des chèques-cadeaux de restaurants et de commerces locaux
- une randonnée en kayak
- des bons d'achat pour une dégustation vin et fromage pour 4 personnes
- et une foule d'autres objets coups de cœur

Venez miser, vous amuser et encourager votre communauté dans une ambiance conviviale et festive.

Merci à nos généreux donateurs.

Nous tenons à souligner la contribution de plusieurs entreprises et organisations qui appuient déjà notre encan du 24 juillet :

Atelier Tremblay et Caouette, Massothérapie Martine Dubé, La Baleine Endiablée, le Cercle de Fermières de Saint-Pacôme, le Cinéma Louise, le Cirque de la Pointe-Sèche, Claire Gagnon – Les vieux meubles, le Club de golf de Saint-Pacôme, le Club Optimiste de Saint-Pascal, l'esthéticienne Jacqueline Michaud, la Fromagerie Le Mouton Blanc, l'hébergement Sebka, l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, Isabelle Boucher – Tupperware, l'Auberge Comme au premier jour, Philippe Déry Esthétique Auto, la Quincaillerie R. Pelletier, un récital de piano privé par Alex, La Roche à Veillon, la Salle André-Gagnon et Le Victoria de Saint-Pascal.

Nous les remercions chaleureusement pour leur générosité.

La liste complète de nos donateurs sera publiée prochainement sur nos réseaux sociaux.

Restez à l'affût.

Lise Michaud

Responsable de l'activité encan

ALBUM SOUVENIR DU 175^E

La vente de l'album souvenir du 175^e anniversaire se poursuit avec enthousiasme. Plus de la moitié des exemplaires ont déjà trouvé preneur et nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à ce beau succès.

Si vous n'avez pas encore le vôtre, il est toujours possible de vous en procurer un au prix de 25 \$. Les albums sont disponibles à plusieurs endroits :

- Bureau municipal
- Bureau de la Fabrique
- Bibliothèque municipale
- Épicerie Royer

Un magnifique souvenir à offrir ou à conserver.

Lise Michaud

Responsable du comité album

PASSEPORT DES FÊTES DU 175^E - OÙ VOUS LE PROCURER?

- ⇒ Auprès des membres du Comité du 175^e
- ⇒ Au bureau municipal
- ⇒ À la Bibliothèque Mathilde-Massé
- ⇒ Sur la plateforme Zeffy en lisant le code QR ci-dessous.



RÈGLEMENT NUMÉRO 150 CONCERNANT LES ANIMAUX

Conformément à l'article 6 du règlement numéro 150 concernant les animaux, tout chien ou chat gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Merci de votre collaboration.

PROGRAMME RÉNORÉGION

Ouverture de la programmation 2026-2027 du programme RénoRégion

Début de la programmation : **28 mai 2026**

La Société d'habitation du Québec annonce l'ouverture de la programmation 2026-2027 du programme RénoRégion (PRR).

Financement

Les lettres confirmant les budgets alloués aux partenaires pour la mise en œuvre du PRR ont été envoyées aux maires et mairesses et aux préfets et préfètes, et seront reçues sous peu.

Pour certains partenaires, l'attribution des fonds se fera **sur demande**, afin d'assurer une gestion optimale des fonds.

Gestion du PRR

Cadre normatif et guide d'application

Le cadre normatif du PRR demeure inchangé pour la programmation 2026-2027. Des précisions ont toutefois été ajoutées au guide d'application afin d'assurer une application uniforme du programme.

Les principales précisions portent sur :

- les étapes de traitement des dossiers, incluant la saisie complète des informations dans l'application PAH;
- l'utilisation obligatoire du facteur comparatif officiel pour calculer la valeur uniformisée du bâtiment (année précédant la programmation). Ce facteur se trouve par l'[outil de recherche sur la proportion médiane d'un rôle d'évaluation, sur Québec.ca](#); une copie datée doit être conservée au dossier.

Les partenaires sont invités à consulter la version mise à jour du [Guide d'application du PRR](#).

Outil de soutien à la gestion

Dans le but d'assurer une cohérence avec les modifications apportées au *Guide d'application*, le [document Aide-mémoire – Suivi d'un dossier](#) a également été mis à jour.

Pièces justificatives requises

- Preuves de revenus 2025 (ex. : avis de cotisation, déclarations de revenus);
- Preuve de propriété de l'année 2025 (ex. : rôle d'évaluation foncière).

[La table des revenus applicables 2025](#) est disponible dans l'Espace partenaires. Une mise à jour du niveau de revenu applicable (NRA) sera transmise prochainement.

Liste de prix 2026 du PRR

La liste de prix 2026 est indexée et est entrée en vigueur le **28 mai 2026**.

Au besoin, les montants doivent être ajustés à l'aide des facteurs de pondération. Le tableau des facteurs de pondération ainsi que la liste de prix 2026 sont disponibles dans l'application PAH.

Échéance

La date limite pour délivrer un certificat d'admissibilité et saisir l'engagement financier dans l'application PAH est le **31 mars 2027**.

Dossiers en cours

Les dossiers qui étaient aux étapes Inscription ou Analyse au 1^{er} avril 2026 dans le système PAH ont été transférés dans la nouvelle programmation.

Contribution à la gestion du programme

À partir du **28 mai 2026**, les montants pour la contribution à la gestion du PRR sont les suivants :

| | |
|--|----------|
| Par dossier | 1 495 \$ |
| Montant forfaitaire pour un déplacement à plus de 50 km de l'établissement du partenaire | 133 \$ |

Des questions?

Communiquez avec [le conseiller ou la conseillère en gestion des programmes de la SHQ responsable de votre région](#).

Pour toute assistance concernant l'application PAH, veuillez écrire à : assistancepah@shq.gouv.qc.ca.

© Tous droits réservés 2026



Municipalité de Saint-Pacôme

Nouveauté!



Conflits entre voisins



Litiges civils

**Service de
médiation
civile**



Droit du travail



Litiges commerciaux

La démarche est simple et faite en toute discrétion!

Me Louis-Philippe Caron, avocat et médiateur accrédité

418-852-2356 poste 215

mediation@st-pacome.ca

En personne au 7, rue Caron



Informations

<https://st-pacome.ca/citoyen/?id=e202652732>

ET SI ON ÉCOUTAIT LE SAUMON



CONTRIBUTION
VOLONTAIRE

SAINT-PACÔME -18 JUN 2026 -19H00

CINÉMA LOUISE DE SAINT-PACÔME

LES MONTANTS AMASSÉS SERONT REMIS À OBAKIR ET À LA FONDATION SAUMON DE LA FGSA









... PAS QUE LE CLIMAT !



Ce qui part dans nos égouts revient parfois dans notre compte de taxes

Au Québec, l'entretien des réseaux d'égouts repose essentiellement sur les municipalités. Chaque obstruction, réparation d'urgence, pompe à remplacer devient une dépense collective. Et c'est notre compte de taxes qui en prend un coup !

| LES INDÉSIRABLES | LES BONS RÉFLEXES |
|---|--|
| Cheveux, soie dentaire, nourriture | Filtres dans les drains (douche et évier) |
| Lingettes (même celles "biodégradables"), produits d'hygiène féminine | Poubelle! |
| Huiles, graisses de cuisson, restants de table | Refroidis dans dans un pot puis vidé au bac brun (ou à l'écocentre pour les grosses quantités) |
| Peintures, solvants, médicaments | Écocentre, Pharmacie |



PENSEZ-Y!

Chaque année au Canada, les lingettes et autres objets jetés dans les toilettes coûteraient environ **250 millions \$** en entretien et réparation des réseaux d'égouts !



Pour en savoir plus : co-eco.org/eaux-usees/








AU CHALET DE LA CÔTE-DES-CHATS
SAINT-PACÔME

23 juin 2026

Dès 17 h
Souper hot-dog
Jeux de kermesse jusqu'à 20 h
Feu de joie

Chansonnier à partir de 21 h
Duo Made

Rallye et tirage de prix pour souligner le 75^e anniversaire de Guy Lafleur

Organisé par le Comité des loisirs

Quebec.ca/FeteNationale




TOUT SAVOIR SUR VOS ÉCOCENTRES

LA POCATIÈRE
410, 14^e rue Bérubé 

Ouvert du 14 avril au 21 novembre

Mardi au samedi de 8 h à 16 h

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA
619, route 289 

Ouvert du 16 avril au 21 novembre

- Les jeudis de 8 h à 16 h 30 jusqu'au 29 octobre
- Les jeudis de 8 h à 16 h à partir du 5 novembre
- 1^{er} et 3^e samedi du mois de 8 h à 12 h

Les écocentres seront FERMÉS le 24 juin et le 1^{er} juillet

L'ÉCOCENTRE N'EST PAS UN DÉPOTOIR! Notre priorité?
Le réemploi, le recyclage et la revalorisation.

OBLIGATOIRE

Triez vos matières AVANT d'arriver à l'écocentre.
Informez-vous sur les matières acceptées.

ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE!

Tout ce qui est en bois doit être regroupé (mélamine à part).



Les dates et heures d'ouvertures sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.





Pour plus d'informations
co-eco.org | 1 888 856-5552

Assemblée Générale Annuelle 2026

Comité de développement

- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Rapport financier

LUNDI 15 JUIN À 18 H

- ✓ Présentation des projets 2026/2027
- ✓ Élection du conseil d'administration

Prix de présence

Carrefour des saisons 35, rue Caron

Comité développement
SAINT-PACÔME

10 épreuves

Logique

Rapidité

FORT PACÔME

26 JUILLET

8H

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Agilité

MINIMUM 1 GARS ET 1 FILLE
AU MOINS 1 JEUNE DE 15 ANS ET MOINS
6 PERSONNES PAR ÉQUIPE

Force

6 personnes >>> 10\$ chaque >>>

Bourses offertes
aux 3 premières
positions



Pour inscription:

Pour information: Louis-Alexandre Boulianne



Du nouveau à Saint-Pacôme

BINGO

Mercredi 17 juin 2026

22 juillet



MARQUEURS EN
VENTE SUR PLACE

NOMBREUX LOTS

18 ANS ET PLUS

Tour spécial
Gros lot de 700 \$
Plus de 2000 \$ en prix

19h30
Salle municipale
27, rue Saint-Louis
Saint-Pacôme



Comité développement
SAINT-PACÔME



Informations : loisir@st-pacome.ca

Du nouveau à Saint-Pacôme

BINGO

Mercredi 22 juillet 2026



MARQUEURS EN
VENTE SUR PLACE

NOMBREUX LOTS

18 ANS ET PLUS

Tour spécial
Gros lot de 700 \$
Plus de 2000 \$ en prix

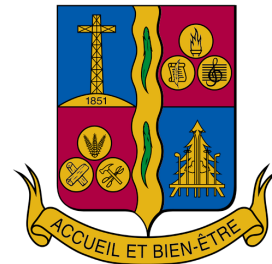
19h30
Salle municipale
27, rue Saint-Louis
Saint-Pacôme



Comité développement
SAINT-PACÔME



Informations : loisir@st-pacome.ca



AVIS PUBLIC

Approbation du règlement 415 visant à modifier le règlement de zonage 405

Est donné par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier

QUE lors de la réunion du 2 mars 2026 le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté le Règlement numéro 415 visant à modifier le règlement de zonage de l'annexe A et modifier la grille de spécifications de l'annexe B des zones 27M et 48R.

QUE ledit règlement numéro 415 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 25 mars 2026.

QU'en conséquence, le règlement numéro 415 est entré en vigueur le 25 mars 2026, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par madame Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Kamouraska.

QUE toute personne peut prendre connaissance du règlement numéro 415 au bureau de la Municipalité de Saint-Pacôme situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

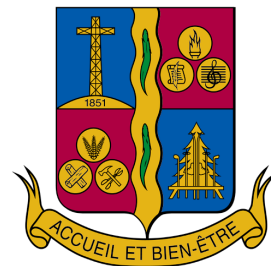
DONNÉ à Saint-Pacôme, ce 2^e jour de juin 2026.

Louis-Philippe Caron, directeur général

Et greffier-trésorier

Démonstration d'arts martiaux!!!
Dojo Martine Dubé

- Le 24 juin 2026 13H!
- À la patinoire du parc
- Saint-Pacôme
- Et c'est gratuit!!!



AVIS PUBLIC

Approbation du règlement 419 sur les ententes relatives aux travaux municipaux

Est donné par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier

QUE lors de la réunion du 2 février 2026 le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté le Règlement numéro 419 sur les ententes relatives aux travaux municipaux de la municipalité.

QUE ledit règlement numéro 419 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 25 mars 2026.

QU'en conséquence, le règlement numéro 419 est entré en vigueur le 25 mars 2026, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par madame Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Kamouraska.

QUE toute personne peut prendre connaissance du règlement numéro 419 au bureau de la Municipalité de Saint-Pacôme situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Pacôme, ce 2e jour de juin 2026.

Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier

MARCHÉ DE L'EXPO



**7 JUIN AU
8 NOVEMBRE 2026**

15 À 20 EXPOSANTS | REPAS ET TERRASSE

MARCHÉS FERMIS
DIMANCHES 10 H - 14 H

JEUDIS APÉRO
25 JUIN - 27 AOUT • 17 H - 20 H

ATELIERS ET CONFÉRENCES

14 JUIN • 12 JUILLET • 2 ET 30 AOUT • 13 SEPTEMBRE • 11 OCTOBRE

PLACE DE L'EXPO
700 RUE TACHÉ, SAINT-PASCAL
MRC DE KAMOURASKA

 **Desjardins**



UNE ŒUVRE DE FICTION EN PLUSIEURS PARTIES POUR VOUS DIVERTIR!

BOIS ET DESTINS - ÉPISODE 5 : L'OMBRE D'UNE RIPOSTE - PAR ALAIN KIROUAC

La salle s'était vidée lentement. Les producteurs quittaient en silence, certains la tête basse, d'autres avec des regards lourds de colère contenue. Gérard resta assis quelques instants, son carnet fermé sur ses genoux. Les mots résonnaient encore : prix confidentiel, apparence de démocratie, tout passera par vous. Il savait que le système imposé était voué à l'échec, exactement comme celui du bois à pâte. Mais cette fois, l'avocat avait pris le relais, écrasant les voix récalcitrantes et verrouillant le débat.

□ **Le rang en réflexion** Dehors, sur le perron, quelques producteurs s'étaient regroupés. Parmi eux, Rita, la dame qui avait déjà pris la parole lors de l'assemblée précédente. Elle tenait ses notes serrées dans ses mains, le regard déterminé. « On peut pas continuer comme ça. Si on reste dans leur cadre, ils vont toujours nous écraser. » Un autre producteur ajouta : « Ils refusent même de tenir les assemblées le samedi pour qu'on puisse participer. C'est clair qu'ils veulent limiter notre voix. » Gérard les écoutait, silencieux. Puis il dit : « Si le Syndicat ne veut pas entendre nos questions, il faudra les poser ailleurs. Entre nous. »

□ **L'idée d'une assemblée parallèle** Le mot circula vite : organiser une assemblée citoyenne, hors du contrôle du Syndicat et de son avocat. Une rencontre un samedi, ouverte à tous les producteurs forestiers, où les vraies questions seraient discutées. Rita prit la parole, avec une conviction qui fit taire les hésitations : « Ils parlent de démocratie, mais c'est un semblant de démocratie. Alors faisons la nôtre. Une assemblée où chaque voix compte, pas seulement celles du comité. » Certains hésitaient encore : « Est-ce qu'on aura assez de monde? » « Est-ce qu'ils vont nous prendre au sérieux? » Mais d'autres acquiesçaient déjà : « Au moins, ce sera à nous. Pas à eux. »

□ **La préparation de l'assemblée citoyenne** Les jours suivants, les conversations se multiplièrent dans les rangs. On dressa une liste des producteurs à contacter, on nota les numéros de téléphone, les adresses courriel et même les fermes où il faudrait passer en personne. Rita proposa de réserver la salle communautaire du village, assez grande pour accueillir tout le monde. Gérard, lui, s'engagea à préparer un ordre du jour clair. Un autre suggéra d'imprimer des feuillets explicatifs,

Petit à petit, l'idée prit corps : une assemblée citoyenne, organisée par les producteurs eux-mêmes, avec des règles simples et une parole libre.

□ **Gérard prend la plume** De retour chez lui, Gérard rouvrit son carnet. Il commença à tracer les grandes lignes :

Transparence des prix et des déboursés.
Refus du monopole imposé.
Participation réelle des producteurs.
Démocratie véritable, pas un semblant de démocratie.
Mode de paiement et délai (paiements dans les 10 jours comme actuellement).
Appartenance du bois coupé.

Puis il ajouta un **ordre du jour provisoire** pour la future assemblée citoyenne :

Ordre du jour détaillé :

Ouverture et présentation des objectifs

Expliquer pourquoi cette assemblée citoyenne est organisée en dehors du Syndicat.
Rappeler que l'objectif est de redonner la parole aux producteurs et de bâtir une démocratie réelle.

Transparence des prix et des déboursés

Exiger que les prix de vente du bois soient communiqués clairement et publiquement.
Demander un relevé détaillé des déboursés (transport, courtage, frais administratifs).

Exemple : un producteur doit savoir combien son bois a été vendu et ce qui a été retenu avant paiement.

Débat sur le monopole et les alternatives possibles

Discuter des effets du monopole imposé par le Syndicat.
Explorer des alternatives : regroupements indépendants, coopératives locales, ententes directes avec les acheteurs.
Argument : un marché ouvert permettrait plus de concurrence et de meilleurs prix.

Participation et représentativité des producteurs

Souligner que les assemblées doivent être accessibles (ex. tenues le samedi).
Proposer un système où chaque producteur a une voix égale, sans domination du comité.
Exemple : mise en place d'un vote citoyen sur les grandes décisions.

Mode de paiement et délai (paiements dans les 10 jours comme actuellement)

Confirmer que le délai actuel de 10 jours doit être maintenu.

Refuser toute tentative d'allongement des délais de paiement.

Argument : un producteur ne peut pas supporter des délais plus longs, surtout en période de récolte.

Appartenance du bois coupé

Clarifier que le bois appartient au producteur jusqu'à la transaction finale.

Refuser toute clause qui transfère la propriété avant paiement complet.

Exemple : éviter que le Syndicat ou un intermédiaire s'approprié le bois sans garantie de règlement.

Propositions pour une véritable démocratie citoyenne

Définir des règles simples : transparence, vote égalitaire, rotation des responsabilités.

Créer un comité citoyen temporaire pour coordonner les prochaines étapes.

Argument : une démocratie vivante repose sur la confiance et la participation active.

Planification des prochaines étapes et actions collectives

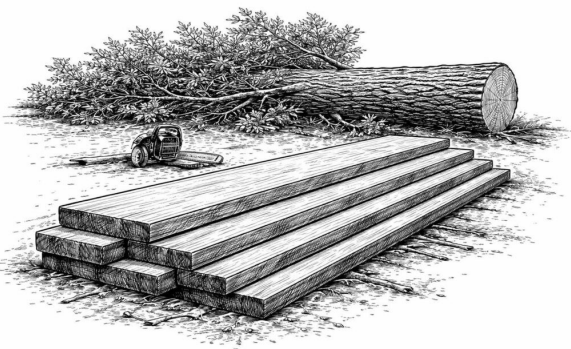
Fixer une date pour la prochaine assemblée.

Déterminer les moyens de communication (affiches, courriels, visites de rang).

Répartir les tâches : contact des producteurs, préparation de documents, organisation logistique.

Il savait que ce ne serait pas facile. Mais il savait aussi que le silence du rang ne pouvait plus durer. Rita avait raison : il fallait reprendre la parole

À SUIVRE....



BRUNCH DU 175^E

Les billets pour le brunch des retrouvailles, qui aura lieu le dimanche 26 juillet à 11 h, sont maintenant en vente. Vous pouvez vous les procurer auprès des membres du comité du 175^e ainsi qu'au bureau municipal.

Billet adulte (13 ans et plus) : 20 \$

Billet 6 à 12 ans : 12 \$

Billet 5 ans et moins : Gratuit

Nous vous attendons en grand nombre!



SYSTÈME D'ALERTES DE MASSE

Vous désirez être avisé lorsqu'il y a une panne, un bris, un avis d'ébullition ou toute autre situation inhabituelle? C'est facile! Inscrivez-vous au système d'alertes de masse! Pour ce faire, il suffit de vous rendre sur le site web de la Municipalité de Saint-Pacôme au www.st-pacome.ca et de cliquer sur la bannière rouge en haut de la page d'accueil, intitulée « Alertes municipales », d'appeler ou de venir au bureau municipal directement. C'est le meilleur moyen d'être informé en tout temps. Vous pouvez recevoir les alertes de plusieurs façons :

- Appel téléphonique sur téléphone fixe ou portable
- SMS
- Courriel

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 1^{ER} JUIN 2026

Administration et finances

- Adoption des comptes à payer pour un montant total de **265 724,31 \$**.
- Nomination de **Benoit Harton** comme maire suppléant du 2 juin au 2 novembre 2026.
- Autorisation d'un emprunt par billets de **1 338 600 \$**, réalisé le 30 juin 2026.
- Mise à jour des signataires autorisés à la Caisse populaire de l'Anse de La Pocatière.
- Création d'un **surplus affecté de 57 222 \$** pour la gestion des matières résiduelles.
- Achat de 15 tables et 30 nappes pour les locaux municipaux au coût de **1 667,13 \$**.
- Adhésion à une mutuelle de prévention de la CNESST à compter de 2027.
- Adoption du budget 2026 du camp de jour intermunicipal.

Ententes, appuis et contributions

- Signature d'une entente avec la Sûreté du Québec pour la vérification des antécédents des personnes travaillant auprès de personnes vulnérables.
- Adhésion à l'organisme **Projektion 16-35** pour 50 \$.
- Appui officiel à la candidature de l'artiste **Pilar Macias** au Prix Charles Biddle 2026 pour la murale *L'Éden*.

Sécurité incendie

- Adoption des états financiers 2025 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest.
- Adoption du rapport annuel 2025 en sécurité incendie.

Travaux publics et infrastructures

- Autorisation de travaux de drainage au **167, rue Galarneau**, avec une contribution de 1 000 \$ de la propriétaire.

- Mandat confié à Nordikeau pour la réalisation du bilan 2025 de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (**2 430 \$**).
- Octroi d'un contrat de **44 216 \$** pour le raccordement d'un immeuble à logements à la route 230.
- Paiement de **6 275 \$** à Bouchard Service-Conseil pour les plans et devis liés à ce raccordement.
- Contrat de **4 956 \$** à Nordikeau pour l'inspection annuelle d'environ 84 bornes d'incendie.
- Nomination de **Michel Hudon** au comité d'analyse du Programme d'entente en patrimoine.
- Autorisation à l'employée **Manon Turgeon** de consacrer de 3 à 5 heures par semaine à l'entretien de l'espace nourricier municipal.

Urbanisme

Trois demandes de permis ont été approuvées :

- Démolition d'une grange au 204, boulevard Bégin.
- Travaux de rénovation extérieure au 24, rue Caron (fenêtres, revêtement et peinture).
- Régularisation de travaux de patio au 103, rue Galarneau.

Règlements adoptés

- **Règlement 425** sur la gestion contractuelle.
- **Règlement 426** modifiant certaines dispositions du règlement de zonage, notamment concernant les empiètements en cour avant et la vente de véhicules sur terrain privé.
- **Règlement 427** modifiant la tarification des services d'urbanisme, incluant un certificat d'autorisation pour la vente de véhicules sur terrain résidentiel.

Correspondance reçue

Le conseil a pris connaissance de plusieurs correspondances, notamment concernant Postes Canada, la conformité de règlements municipaux, la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, la Régie des matières résiduelles, la SADC et l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées.

studis
sigma
graphisme
rédaction
révision

418 852-3088
sigma@videotron.ca

Marché
DES AULNAIES

Bonne saison *Estivale!*

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893
Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER
DYNAMISER
SOUTENIR

CARREFOUR
50+ du QUÉBEC

LIONS
L
INTERNATIONAL

Rivière-Ouelle / Saint-Pacôme

Comité Développement

SAINT-PACÔME
info@cdstpacome.ca

GOLF
ST-PACÔME

Debosselage
Therault 2005 Inc.
Prop. Raymond Milliard

L'expertise
du bon service!

Débosselage - Peinture (Accrédité par les assurances)
Pare-brise
Redressement-chassis
Lavage intérieur et extérieur
Technologie de peinture à l'eau

194, ch. Haut de la Rivière
C.P. 8, St-Pacôme (Qc)
G0L 3X0
debosselagetherault2005@gmail.com

Tél.: 418-852-2787 • Fax: 418-852-1520 • Rés.: 418-852-2069

418 852-2922

TECH
MINI-MÉCANIQUE

www.techminimecanique.com

Célébrons notre
QUÉBEC

BERNARDGENEREUX.CA
BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD - RIVIÈRE-DU-LOUP-
MAGASINO-TÉBESSOUAIS

**S
P
K
L**

Service de prévention
Kamouraska - L'Islet enr.
Jean-Pierre Lévesque, propriétaire

Vente et rechargement extincteur portatif
• Entretien • Contrat de service
• Service 24 heures

25, Côte St-Gabriel, St-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Tél.: (418) 852-2094 Fax : (418) 852-1576

DEPUIS
10 ANS
CONSTRUCTION
Pierre Bonenfant Inc

Votre spécialiste en portes et fenêtres!

LE COMITÉ
DU PARG

épur'eau

Nicolas Detaille, M.Env., T.P.
418 551-3756
epur-eau@outlook.com
309, boulevard Bégin,
Saint-Pacôme

- Conception de plans et production de rapports pour l'obtention de permis :
- Installations septiques
- Puits d'eau potable
- Délimiter et identifier des milieux humides épur'eau offre des services professionnels avec pour objectif une meilleure préservation de notre ressource « eau »

CENTURY 21
Nord-Sud

COURTIER IMMOBILIER

Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

Le cercle de Fermières Saint-Pacôme












7, rue Caron, Saint-Pacôme QC G0L 3X0
Courriel : dossiersaint-pacome@outlook.com
Téléphone : 581 671-1006
Hélène Turenne, présidente

Location d'outillage
Garage
J. C. HUDON inc.

86, chemin de la Station
Sainte-Anne-de-La Pocatière
(Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-2427
www.locationjchudon.com

La Fabrique de Saint-Pacôme
222, boul. Bégin C.P. 250
Saint-Pacôme G0L 3X0

JUIN 2026

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|--|----------|--|
| | 1  | 2  | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8  | 9 | 10  | 11 | 12 | 13 10 h à 12 h Activité bricolage à la bibliothèque |
| 14 11 h Célébration eucharistique | 15 18 h AGA du Comité de développement  | 16  | 17 19 h 30 Bingo à la salle municipale | 18 19 h Présentation du documentaire « Et si on écoutait le saumon » au Cinéma Louise | 19 | 20 10 h à 12 h Activité bricolage à la bibliothèque |
| 21 Fête des pères  | 22  | 23 17 h Célébrations de la Fête nationale du Québec à la Côte-des-Chats | 24 Fête nationale du Québec  13 h Démonstration d'arts martiaux Dojo Martine Dubé à la patinoire | 25 | 26 | 27 |
| 28 11 h Célébration eucharistique | 29  | 30  | | | | |

Horaire de la bibliothèque Mathilde-Massé

Dimanche 10 h à 12 h

Mardi 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi 16 h à 18 h

Dates à retenir pour l'été

22 au 26 juillet : Fêtes du 175^e

22 juillet : Bingo

Légende

Collecte des déchets



Collecte des matières recyclables



Collecte des matières compostables

